

du solliciteur, avec mention des bases de la réclamation, ainsi que de la date et du lieu de paiement ; et, de plus, le certificat du fonctionnaire qu'il appartient, portant que la réclamation a été examinée et le paiement fait ainsi que mentionné, et que la réclamation devait être payée, avec les raisons à l'appui.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Au sous-ministre de l'Intérieur.

J. L. McDOUGALL, A.G.

BUREAU DE L'AUDITION, OTTAWA, 12 mai 1890.

MONSIEUR,—Pour que je puisse faire la vérification du revenu provenant des terrains de la réserve militaire il faut qu'il me soit fourni, tous les mois, les états suivants, savoir :—

(1.) Un état des recettes, indiquant la date du paiement, le nom du payeur, la localité, le n° du lot, la partie payée sur l'intérêt, la partie payée sur le principal, le total, avec une note des dépôts faits pour acquit.

(2.) Une liste de toutes les nouvelles ventes faites, indiquant la date de l'arrêté autorisant la vente, la localité, les lots vendus, les noms des acquéreurs, les prix et somme pour lesquels chaque lot a été vendu, le montant payé comptant, et les conditions pour la balance.

(3.) Un état de tous les comptes clos, indiquant toutes les opérations, débit et crédit.

(4.) A la fin de chaque exercice un état de tous les arrérages dus.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Au sous-ministre de l'intérieur.

J. L. McDOUGALL, A.G.

BUREAU DE L'AUDITION, OTTAWA, 6 octobre 1890.

MONSIEUR,—Je vous ai écrit le 12 mai dernier relativement à la vérification du revenu provenant des terrains de la réserve militaire, indiquant les états qui devraient être fournis à ce bureau. J'aimerais à avoir une réponse à ce sujet. Je vous demanderai aujourd'hui un état indiquant les arrérages, principal et intérêt, dus à votre département le 30 juin dernier, relativement aux terrains de la réserve militaire, et encore impayés le 30 septembre.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur.

Au sous-ministre de l'intérieur.

J. L. McDOUGALL, A.G.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 20 octobre 1890.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 6 du mois courant, demandant certains états relatifs aux terres de la réserve militaire, et en réponse j'ai l'honneur de transmettre l' "Etat des recettes provenant des terres de la réserve militaire" pour les trois mois expirés le 30 septembre 1890, avec une note des dépôts faits pour acquit.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A l'auditeur général.

A. M. BURGEEES, S.M.I

BUREAU DE L'AUDITION, OTTAWA, 24 octobre 1890.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 20 courant, contenant des états des recettes provenant de terrains de la réserve militaire pour les trois mois expirés le 30 septembre 1890, avec une note des dépôts faits pour acquit. Je remarque que quelques-unes des inscriptions sont en paiement de balances dues sur certaines opérations. En pareil cas il devrait être fourni des états indiquant toutes les opérations, débit et crédit. Je n'ai pas encore reçu l'état des arrérages dus le 30 juin dernier et encore impayés le 30 septembre.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Au sous-ministre de l'intérieur.

J. L. McDOUGALL, A.G.